

PRINTEMPS 2016

UNE LOI

Pour des retraites sans orphelin !

Pour une rare fois, des syndicalistes étaient d'accord avec le Parti libéral du Québec et l'ont crié haut et fort. Répondant à l'invitation des Métallos, de la FTQ et de son comité des jeunes, 600 personnes ont manifesté le 4 avril dernier devant les bureaux du premier ministre Philippe Couillard pour réclamer une loi interdisant les clauses orphelins dans les régimes de retraite.

Lors de leur congrès de juin 2015, les libéraux avaient justement résolu de « proscrire le recours à des clauses orphelins dans les régimes complémentaires de retraite ». Soulignons que la Loi sur les normes du travail interdit déjà les clauses orphelins pour les salaires depuis 2001. « Chez les



DANIEL MALLETTE

Métallos et à la FTQ, c'est non à la disparité, c'est non à la discrimination pour les jeunes au Québec. C'est rare qu'on est d'accord avec les libéraux, mais pour une fois on l'est et on leur demande de respecter leur promesse », a lancé le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

L'événement était festif. Une gigantesque bannière portée par une quinzaine de personnes envoyait un message clair. Un groupe de tam-tams égayait le bruyant cortège qui scandait « Non aux retraites à deux vitesses ». On retrouvait parmi les manifestants des grévistes métallos de la section locale 6658 chez Ciment Lafarge à

Saint-Constant, des lockoutés d'Unifor chez Brault et Martineau (dont le conflit s'est terminé peu après), des participants au Congrès national d'orientation des Métallos et à la conférence des jeunes métallos, des militants des machinistes, du comité des jeunes de la FTQ et d'autres affiliés FTQ.

Le vice président de la SL 6658 et membre du comité des jeunes Métallos François Cardinal a souligné que ses membres ne seraient pas en grève depuis le 6 février si une telle loi contre les clauses orphelins existait. « Quand on rentre chez Lafarge, on se rend vite compte que la job est difficile. Les

gars partent à la retraite en y laissant une partie de leur santé. La promesse que Lafarge nous fait en échange, c'est de nous verser une retraite décente jusqu'à la fin de nos jours. Maintenant, ils veulent nous enlever, par pure idéologie. Notre régime de retraite est capitalisé à 112 %. Ils veulent nous appauvrir en commençant par les plus jeunes. Mais on dit NON! », a tonné François Cardinal.

Au lendemain de la manifestation, la ministre du Travail, Dominique Viens, a affirmé que le tout nouveau Comité consultatif sur les normes du travail se penchera sur l'enjeu des clauses orphelins dans les régimes de retraite.

Au lendemain de la manif, la ministre du Travail a affirmé que le Comité consultatif sur les normes du travail se penchera sur l'enjeu des clauses orphelins dans les régimes de retraite.

CALENDRIER

Activités de formation

Mai 2016

Introduction à la santé et la sécurité au travail

2 au 4 mai à Sainte-Thérèse

Déléguées et délégués de site (SL 8922)

4 au 6 mai à Québec

Enquête d'accident

4 au 6 mai en Beauce

La négociation collective

9 au 11 mai à Brossard

La négociation collective

9 au 11 mai à Brossard (ALT Dix-30)

Dossier du grief

16 au 18 mai à Québec

Déléguées et délégués

25 au 27 mai à Brossard

Juin

Déléguées et délégués

6 au 8 juin 2016 à Sept-Îles

Les finances de la section locale

9 et 10 juin 2016 à Brossard

Autres dates

Rencontres régionales

Montréal: 12-13 mai

Brossard: 19-20 mai

Québec: 26-27 mai

Nord/Nord-Ouest: 2-3 juin

Sept-Îles: 9-10 juin



ADHÉREZ À LA PAGE
FACEBOOK
SUIVEZ-NOUS SUR
TWITTER
@METALLOSQC

Pour des nouvelles
syndicales et sociales.



Une innovation en SST

Une innovation, développée grâce à la collaboration de la section locale 4614 à la Fonderie générale du Canada qui fabrique des anodes pour les affineries, a été primée par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). L'équipement de levage de lourdes plaques de plomb permet d'éviter aux travailleurs de monter sur des rouleaux où les risques d'entorse et de chute étaient nombreux. Cette solution à un problème de santé et sécurité s'est méritée le Grand Prix Innovation en tant que petite et moyenne entreprise. Une vidéo est disponible sur le site Web suivant :

http://www.csst.qc.ca/asp/innovation/a_2015_mtl.html

DÉCISIONS

Une belle victoire au nouveau Tribunal du travail

Le 2 février 2015, un travailleur chez Micro Bird, fabricant d'autobus scolaires situé à Drummondville, a subi un accident du travail lui causant une déchirure du labrum gauche. Il voit alors sa réclamation refusée par la CSST et la révision administrative confirme le refus de la réclamation. Le travailleur s'est donc tourné vers un congé maladie de l'assurance-emploi. Une fois celui-ci terminé, le travailleur a fait une demande d'assurance longue durée et a réussi de peine et de misère à se faire accepter, avec l'aide de son représentant syndical. Le travailleur a par la suite contesté la révision administrative, mais en vain, le médecin expert de l'employeur a indiqué que le mouvement effectué par le travailleur ne pouvait en rien avoir provoqué une déchirure du labrum. La blessure du travailleur a donc été jugée consolidée. L'expertise de la CLP a par la suite été acheminée par l'employeur à l'assureur qui l'a invoquée pour couper les prestations d'assurance invalidité long terme du travailleur. Alors que le travailleur était sans revenu depuis plusieurs mois, le représentant syndical a plaidé sa cause en janvier dernier devant le tout nouveau Tribunal administratif du travail (TAT). Il a été enfin reconnu par le TAT que l'événement décrit par le travailleur avait causé une déchirure du labrum gauche et que le travailleur avait subi une lésion professionnelle. Ce dernier a enfin eu droit aux prestations prévues par la loi. La persévérance, ça vaut le coup!

Canadien Pacifique - Montréal

Un arbitrage spécial est survenu entre le Canadien Pacifique et la section locale 1976 du Syndicat des Métallos. Cet arbitrage s'est effectué en parallèle du Canadian Railway Office Arbitration. Des 18 cas disciplinaires et de congédiements pancanadiens entendus lors du blitz d'une journée, les 18 causes ont toutes été gagnées par les Métallos. Il y a de quoi être fier!

Bienvenue aux nouveaux membres

- Équipement Dorion (1986)
- Service et construction Mobile Itée
- Gestion mobile Itée, Aramark Québec
- Syndicat des Métallos, section locale 5778
- Sûreté de transport aérien Securitas, (Aéroport Kuujuaupik - région Nord-du-Québec)
- Les Cartons Northrich
- Résidence des bâtisseurs
- Regroupement des travailleurs autonomes Métallos
- Maintenance Blanchette (2543-6205 Québec inc.)
- Trimax sécurité, 9041-9268 Québec inc. Académie des pompiers / Targe Risk Management

GRÈVE CHEZ LAFARGE-HOLCIM À SAINT-CONSTANT

Un pour tous, tous pour un!

L'émotion était palpable au Congrès national d'orientation des Métallos du Canada, lorsque les grévistes de Ciment Lafarge ont fait leur entrée dans la salle. Après les grands froids de février, le printemps a amené avec lui son lot de solidarité et d'appuis financiers. Le moral est bon sur la ligne de piquetage et les visiteurs sont accueillis chaleureusement par ces travailleurs qui luttent contre un régime de retraite à deux vitesses.

«So So Solidarité», pouvait-on entendre lors du Congrès

national dans un cri où se mélangeaient le français et l'anglais. Les interventions au micro se sont multipliées pour annoncer des appuis aux 91 grévistes en grève depuis le 6 février dernier. Les délégués sont d'ailleurs repartis chez eux avec les coordonnées nécessaires pour acheminer des dons au Fonds de grève de la section locale 6658.

Seulement sur le plancher du Congrès, une collecte silencieuse a permis d'amasser 7500 \$ dans la salle et des sections locales sont venues tour à tour confirmer des dons



Le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, et le président de la SL en grève 6658, Éric Boulanger, au micro lors du Congrès national d'orientation.

de 23 000 \$. La semaine s'est clôturée avec un don exceptionnel de 40 000 \$ de la section locale 9700 de l'aluminerie ABI à Bécancour, qui s'est dotée d'un fonds de soutien substantiel après une dure grève en 2004. «Les employés comme Ciment Lafarge font des guerres idéologiques pour mettre la hache dans les régimes de retraite à prestations déterminées, alors que les régimes sont bien financés et qu'ils font des profits. Les syndiqués qui se tiennent debout vont toujours avoir notre appui», a soutenu le président de la SL 9700 représentant les 950 travailleurs d'ABI, Clément Masse.

Ces dons s'ajoutent à ceux des sections locales d'Arcelor-Mittal en Montérégie et sur la Côte-Nord du Québec, à ceux des travailleurs d'Infasco, de Rio Tinto Poudres métalliques, de l'affinerie CCR, de CEZinc, d'Owens Illinois, de General Dynamics, de Métra Aluminium, de Ciment Québec et de plusieurs autres.

«Ciment Lafarge devrait commencer à comprendre le message : tous les métallos sont avec nous. Ce n'est pas seulement 91 membres qui sont sur la ligne, mais bien tous les métallos du Québec», affirme le président de la SL 6658, Éric Boulanger.

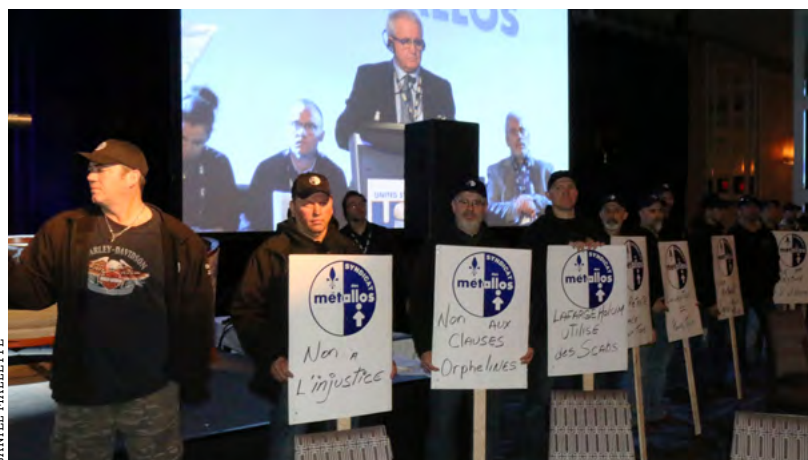
La main dans le sac à scabs

Moins de deux semaines après le déclenchement de la grève, l'employeur a été pris la main dans le sac à scabs. En effet, il a été reconnu que 10 personnes étaient employées comme travailleurs de remplacement ou «scabs» parce qu'elles effectuaient des tâches normalement assumées par les travailleurs syndiqués en grève.

Seuls les cadres embauchés avant le conflit peuvent effectuer le travail des syndiqués. Mais voilà, ils ne suffisent pas à la tâche. Lafarge a donc tenté de recourir à des secrétaires, des formateurs ou des employés de sous-traitants comme briseurs de grève. Le Code du travail québécois est clair et la compagnie a été prise en flagrant délit.

Pour soutenir la lutte des confrères de Ciment Lafarge

Les dons peuvent être envoyés à:
Fonds de grève de la SL 6658
Bureau des Métallos dans la région de Montréal
2350, avenue De La Salle
Montréal (Québec) H1V 2L1



DANIEL MALLETTE



Le représentant syndical Benoît Locas et le président de la section locale 9291, André Racicot, réagissent en conférence de presse au rapport.

EFFONDREMENT MINIER Rapport accablant de la CNESST

La nouvelle Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), qui remplace notamment la CSST, a rendu public le 23 mars dernier un rapport accablant sur l'effondrement survenu le 26 mai 2015 à la mine Westwood, propriété de la minière IAMGOLD.

Le rapport blâme l'employeur pour plusieurs manquements en matière de sécurité. On souligne notamment que les données géomécaniques et les études de faisabilité étaient incomplètes pour cette section de la mine.

« La CNESST formule plusieurs recommandations pour que ça n'arrive plus. On va veiller au grain pour qu'elles soient mises en œuvre rapidement et correctement. Des travailleurs auraient pu y laisser leur peau, cela ne doit plus se reproduire », a fait valoir le représentant syndical Benoît Locas.

Rappelons que neuf travailleurs ont été retenus sous terre après l'effondrement d'une galerie dans le secteur 104 de la mine Westwood à Preissac en Abitibi. Au total, c'est 16 personnes qui ont été affectées par l'accident, dont 12 membres du Syndicat des Métallos.

« Vivre un tel épisode est très traumatisant. Nous sommes présents pour ces travailleurs depuis le début et allons poursuivre les démarches avec eux et leurs familles », assure le président de la section locale 9291, André Racicot.

Soulignons l'enquête interne exemplaire menée par le représentant en prévention du Syndicat, sur laquelle s'est basée la CNESST pour préparer son rapport. Sitôt le rapport de la CNESST rendu public, l'employeur a mis en doute les conclusions de la Commission, estimant que celles-ci entraient en contradiction avec les évaluations des experts embauchés par la compagnie.

Les moyens de notre solidarité

La section locale 6586 chez ArcelorMittal à Contrecoeur (Est) s'est dotée récemment d'un fonds d'aide spécial pour soutenir des groupes en conflit ou faire face elle-même à un conflit de travail. Les quelque 550 travailleurs cotiseront à raison de 2 \$ par semaine dans ce fonds.



La roulotte était prête pour un conflit cet hiver à la SL 6586 d'ArcelorMittal, mais la grève n'a finalement pas été nécessaire.

« Les multinationales profitent des tendances actuelles pour essayer d'en donner toujours moins aux travailleurs. On n'a certainement pas les mêmes ressources qu'eux, mais on a la masse. Avec une cotisation spéciale, on se donne les moyens de mener des batailles qui profitent à tous les travailleurs », croit le président de la SL 6586, Steve Galibois.

La section locale 9700 à l'Aluminerie Bécancour fait figure de pionnière en la matière. À la suite d'un difficile conflit de travail en 2004, la SL représentant près d'un millier de métallos s'est dotée d'un tel fonds d'aide. Depuis, elle multiplie les dons généreux aux groupes en conflit. « Si tu touches à un syndicat, tu touches à tous les syndicats, à tous les travailleurs », fait valoir Steve Galibois, convaincu que l'idée continuera son chemin.



Séminaire sur l'action politique

Le Service de l'éducation de la FTQ a organisé un séminaire de réflexion et d'orientation sur l'action politique, qui s'est tenu les 12 et 13 avril derniers à Laval. Environ 150 personnes, dont une vingtaine de métallos (sur la photo) ont réfléchi sur l'action politique, dans la foulée de la dernière campagne électorale fédérale. Cette réflexion était rendue nécessaire, alors que l'intérêt des membres pour la politique s'effrite et qu'on sent un besoin de « repolitiser » la base militante. Les participants ont réfléchi sur les changements à apporter pour renouer avec une action politique complémentaire à l'action syndicale. Cette réflexion devrait se poursuivre lors du prochain Congrès FTQ à la fin novembre, puisque l'enjeu dépasse largement les frontières des services de l'éducation des différents syndicats affiliés.

Congrès national d'orientation des Métallos

Environ 120 délégués du District 5 ont participé au 53^e Congrès national d'orientation de notre syndicat à l'échelle canadienne qui se tenait du 5 au 8 avril dernier à Montréal, auquel participaient plus de 500 métallos. Réalités autochtones, retraites, industrie de l'acier, santé et sécurité, environnement, les sujets de discussion ne manquaient pas.

C'est le directeur québécois Alain Croteau qui a donné le coup d'envoi du Congrès, rappelant la longue tradition militante des Métallos au Québec qui se poursuit jusqu'à nos jours. « *Il faut se battre stratégiquement et intelligemment* », a quant à lui lancé le président international Leo Gerard. Les batailles à l'honneur du Congrès étaient nombreuses.

En plus des grévistes de Lafarge (voir le texte p. 3), les chauffeurs de taxi sont venus expliquer leur bataille contre le transport illégal d'Uber. Il a aussi été question des nécessaires luttes à mener pour que les retraités et les salariés



soient reconnus comme des créanciers lors d'un processus de faillite. La santé et la sécurité faisaient également l'objet de discussions, notamment avec la campagne pour faire réellement appliquer la loi Westray, qui permet de poursuivre en vertu du Code criminel des employeurs négligents.

La séance sur les réalités des peuples autochtones a marqué les participants. Plusieurs membres ont expliqué le déracinement subi par les communautés autochtones, alors que des enfants ont été arrachés à leur famille pour être élevés dans des pensionnats. « *Ma mère n'a pas eu de modèle de mère, ayant vécu dans un pensionnat* », a illustré avec émotion le confrère Tshakapesh Jérôme. On a pu voir une émouvante vidéo sur

« Il faut se battre stratégiquement et intelligemment », a conseillé le président international.

l'importance de transmettre la culture autochtone, produite par des membres de sa communauté.

La section locale 1944, qui a récemment joint les rangs des Métallos, a sensibilisé les délégués au danger de perdre des emplois en télécommunications par la sous-traitance étrangère.

La conférence de la syndicaliste Bangladeshi Kalpona Akter sur l'effondrement de la manufacture du Rana Plaza, qui a fait 1127 morts en 2013, a captivé la salle. On a pu constater les obstacles immenses à la défense des droits dans les pays en développement, mais aussi les bénéfices concrets de ce nécessaire engagement.



DANIEL MALLETT

En marge du Congrès, le jeudi midi, les délégués sont allés manifester devant les bureaux de Telus au centre-ville de Montréal, en appui avec les confrères de la nouvelle section locale 1944 qui sont en plein blitz de négociations.

La militante Caterina Milani du Forum social mondial est quant à elle venue renouveler aux métallos du reste du Canada l'invitation à participer au FSM cet été du 9 au 14 août, déjà lancée aux métallos du Québec.



Le coordonnateur au recrutement et responsable du Regroupement des travailleurs autonomes Métallos (RTAM), Mario Denis, a expliqué la bataille que mènent les chauffeurs et propriétaires de taxis et limousines métallos contre Uber et le transport illégal.

Alliance Bleu Vert

Il a été question d'environnement à plusieurs reprises lors du Congrès. On a présenté les résultats des travaux de l'Alliance Bleu Vert, qui comprend des organisations syndicales ainsi que des groupes environnementaux. On y soulignait notamment que les produits industriels canadiens, tel l'acier, présentent une empreinte carbone beaucoup moins grande que ceux produits en Chine ou en Inde. Il faudrait donc en tenir compte dans le système de tarification du carbone. De même, l'Alliance Bleu Vert préconise que toute stratégie d'action contre les changements climatiques « *veille à ce que les travailleurs ne fassent pas les frais de la transition et prévoit des fonds de transition pour les travailleurs et les collectivités* ».

Droits syndicaux pour les travailleurs forestiers

Les quelque 150 travailleurs forestiers et de transport lourd d'Arbec à L'Ascension ont ratifié dans une proportion de 90 % un contrat de travail qui résout un problème majeur de droits syndicaux. Lorsque le bois était confié à une entreprise sous-traitante ou lors de l'obtention de lots de bois d'enchères, les travailleurs forestiers d'Arbec perdaient soit un volume de travail, soit leurs droits syndicaux. En effet, l'entrée en vigueur de la modification à la loi sur



la mise en marché du bois, votée en 2013, a grandement affecté les droits syndicaux de nos membres. Heureusement, le nouveau contrat de 8 ans comprend une entente qui garantit que le volume de

bois garanti par le ministère sera bel et bien exploité par des membres couverts par la convention collective.

« Nous sommes très fiers de cette entente. L'industrie de la forêt subit de grandes transformations depuis la modification de la loi et présentement les scieries ont le droit de se procurer une partie de leur approvisionnement en dehors de leur coupe de bois en forêt, régi par la convention collective. Un plus gros volume de bois sous convention, cela veut dire plus d'heures et de semaines de

travail, à un meilleur salaire et avec de meilleures conditions de travail pour les syndiqués », indique le représentant syndical Hugues Villeneuve.

Les travailleurs ont aussi obtenu des augmentations salariales en moyenne de plus de 1,5 % par année, ainsi qu'une augmentation de 2,5 % du montant payé par l'employeur pour la prime d'assurance maladie. Finalement les syndiqués de la section locale 9366 verront leurs conditions dans le camp forestier améliorées.

CONTRATS DE TRAVAIL

Attaches Reliable – Longueuil

La quarantaine de travailleurs d'Attaches Reliable (SL 7625) ont entériné une nouvelle entente de cinq ans, qui comprend des augmentations de salaire globales de 12,80%. Un montant additionnel de 10\$ sera alloué pour les bottes de travail. Les primes de quart seront bonifiées. Une carte de paiement sera introduite pour les assurances collectives. L'usine se spécialise dans la distribution de vis, de boulons et d'ancrages divers.

Havre Providence – Boucherville

Les 47 membres nouvellement syndiqués avec les Métallos de la SL 7625, se sont vus imposer par un arbitre leur première convention collective. Celle-ci jette les bases des futures négociations. L'entente de 18 mois a permis aux membres d'établir leur sécurité syndicale, c'est-à-dire le respect de leur ancienneté, leurs droits en tant que travailleurs et travailleuses et la représentation

syndicale qu'ils méritent. La résidence pour personnes âgées est située à Boucherville en Montérégie et emploie 47 personnes qui prennent soin des personnes en perte d'autonomie.

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Les syndiqués métallos, cols bleus et cols blancs, de Sainte-Anne-de-Sorel, membres de la SL 7625, ont conclu une entente de 5 ans, avec des augmentations salariales de 9% sur la durée du contrat. Une clause encadre la sous-traitance. On note aussi l'ajout d'un congé mobile, d'une cinquième semaine de vacances pour les travailleurs ayant 15 ans et plus d'ancienneté et d'une sixième semaine pour ceux ayant 25 ans de service ou plus.

Waterville TG – Estrie

Les 800 membres de la section locale 696 chez Waterville TG, fabriquant des bandes d'étanchéités pour les voitures, ont ratifié à 81 % un nouveau contrat de 3 ans. Les augmentations

salariales pour chacune des années sont de 2,5%, 2,3% et 2,1%. Un niveau a été ajouté pour les travailleurs de maintenance, qui permet pour ces derniers une augmentation salariale après 15000 heures. Les primes de soir et de nuit, ainsi que celles des quarts de weekend de jour et de nuit, sont rehaussées de 15 cents/l'heure. L'intégration des 65 lettres d'application signées en cours de contrat à la convention collective a demandé beaucoup de travail. L'accès aux postes par la réorganisation a été facilité de façon à ne pas pénaliser les travailleurs lorsque les mouvements de main-d'œuvre sont créés par l'employeur. Les montants alloués pour les chaussures de sécurité ont été majorés. Le montant remboursable pour l'examen de la vue a été augmenté à 60\$ et celui alloué pour les lunettes pourra être utilisé pour la chirurgie au laser. Le montant dédié aux soins thérapeutiques passe de 480\$ à 600\$. La prime d'outils a été bonifiée de 175\$ à 250\$ et sera cumulable sur une

période de 5 ans afin de permettre l'achat d'outils d'une plus grande valeur. L'accréditation regroupe cinq usines en Estrie, soit à Waterville, Coaticook, Bromptonville, Sherbrooke et Magog. Félicitations au comité de négociation qui était composé de cinq nouveaux officiers.

Manufacture Leviton – Pointe-Claire

Les 35 travailleurs de ce centre de distribution de composantes électriques (SL 7625) ont accepté un contrat de 4 ans avec des hausses de 1,8% la première année et 2% pour chacune des années suivantes. La banque de congés de maladie passe de 32h à 40h, tandis que la banque de temps supplémentaire passe de 8h à 12h. La participation de l'employeur dans le Fonds de solidarité FTQ passera de 700\$ à 850\$. Les primes de quarts sont haussées de 0,10 \$/l'heure et l'allocation pour les chaussures de sécurité et les vêtements de travail est bonifiée.

SUITE À LA PAGE 7

DÉFICIT DÉMOGRAPHIQUE SUR LA CÔTE-NORD

Il est urgent d'arrêter l'hémorragie

La Côte-Nord subit une grave saignée. En mars dernier, l'Institut de la statistique du Québec confirmait le phénomène en révélant que la région affichait le pire solde migratoire de tout le Québec avec l'exode de 1339 familles en 2014-2015.

« L'hémorragie pourrait s'aggraver si on ne change pas de cap rapidement », a mis en garde le coordonnateur des Métallos pour la Côte-Nord, Nicolas Lapierre.

« En juin, c'est 130 familles supplémentaires qui risquent de partir si la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire n'envoie pas un signal rapidement en faveur de l'emploi. Le chômage des anciens de Cliffs se termine en juin. S'il n'y a pas de leur d'espoir d'ici là, plusieurs pères et mères de famille risquent de quitter sitôt l'année scolaire terminée. Ce sont des gens qualifiés, compétents, dont la région ne peut se priver si on veut pouvoir embarquer dans le train de la relance lorsqu'il passera », a-t-il expliqué.

Le chemin de fer et les installations portuaires de Cliffs ont besoin d'un coup de jeune pour être à niveau lorsque les activités minières reprendront à un rythme plus soutenu. « Quelle belle occasion de faire travailler des gens compétents et de garder des familles ici! »

Des moyens aux régions

La Côte-Nord a pâti des mesures d'austérité et de l'abolition des structures régionales de concertation et de développement économique. « On



DANIEL MALLETTE

Le coordonnateur des Métallos sur la Côte-Nord, Nicolas Lapierre, a expliqué au Congrès national le drame des gens de Cliffs qui ont vu leur fonds de pension fondre dans le processus de faillite.

nous prive des leviers pour prendre en main notre développement », déplore Nicolas Lapierre.

CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 6

Geba Cermex – Laval

Les travailleurs de ce fabricant de convoyeurs pour l'industrie de l'embouteillage, membres de la section locale 2008, verront leurs salaires haussés de 1,5% pour chacune des trois premières années du contrat et de 2% pour les deux dernières. L'employeur assumera dorénavant 80% de la prime de l'assurance collective plutôt que 50%. L'allocation pour les chaussures de sécurité et les vêtements de travail est bonifiée et une nouvelle allocation annuelle de 100\$ pour l'achat d'outils est introduite. Les travailleurs recevront par ailleurs un montant pour l'achat de bouchons moulés sur mesure pour les oreilles.

Le Groupe de sécurité Garda – Aéroport de Dorval

Les 125 agents d'accompagnement de sécurité de construction à l'Aéroport de Montréal (SL 1976) ont ratifié une première

convention. Ces derniers auront droit à une rétroactivité salariale de 0,48\$/l'heure à partir de juillet 2014 et de 0,45\$/l'heure depuis juin 2015. Les hausses seront 0,45\$/l'heure en juillet prochain et en juillet 2017. Une prime pour attestation de circuler sur les pistes de l'aéroport de 2\$/l'heure est introduite, ainsi qu'une prime pour l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) et une autre pour l'attestation de RCR sont introduites. Le contrat prévoit également 10 jours de congés fériés.

Kaycan – Pointe-Claire

Les 85 travailleurs ont ratifié une convention collective d'un peu plus de 5 ans avec l'équivalent de près de 12,7% de hausses salariales. Ces membres de la section locale 2008 voient une augmentation des congés personnels payés et une hausse du montant alloué pour les bottes de travail. Le contrat comprend aussi de nombreuses améliorations sur le plan normatif.

Ces travailleurs fabriquent des matériaux de construction en aluminium et en vinyle.

PNF Gauthier – Montréal

Les 40 travailleurs des Produits non-ferreux Gauthier (SL 2008) ont ratifié une convention collective de 5 ans qui prévoit des hausses de plus de 12,75%. Les primes sont bonifiées ainsi que les allocations de repas, les paies de vacances et le montant attribué pour les bottes de travail.

Industries Cresswell – Granby

La cinquantaine de travailleurs membres de la section locale 6136 à l'usine de transformation d'étagères Cresswell à Granby ont ratifié un contrat d'un an, qui comprend une augmentation salariale de 2,5%. L'entreprise est en pleine restructuration, après avoir regroupé ses opérations sous un même toit et abandonné certaines opérations, ce qui a entraîné la mise à pied d'une dizaine de travailleurs.

Transformateurs Pioneer – Granby

La quarantaine de travailleurs de l'usine de Transformateurs électriques Pioneer à Granby ont signé un contrat de 5 ans qui comprend des hausses salariales de 2,5% pour chacune des années. Ces membres de la section locale 9414 verront les primes de soir améliorées, ainsi que le nombre de jours alloués pour le deuil d'un proche augmenté. La rente mensuelle par année de service passera de 29\$ à 31\$ d'ici juin 2019. De plus, la 5^e semaine de vacances s'acquiert maintenant à partir de 18 années d'ancienneté plutôt que 21.

Beauce Atlas – Ste-Marie-de-Beauce

Nouveau contrat de 5 ans pour la cinquantaine de syndiqués de Beauce Atlas (SL 9599). Les travailleurs, oeuvrant dans la fabrication et l'installation de structures d'acier, auront des

SUITE À LA PAGE 8



CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 7

augmentations salariales pouvant aller de 2,5% à 4% chaque année. De plus, la prime pour les vêtements et le montant alloué au REER ont été bonifiés.

Bois ouvré – Beauceville

Les 70 métallos de Bois ouvré de Beauceville, fabriquant des composantes en pin jointé pour l'industrie des portes et fenêtres ainsi que des moulures décoratives, ont ratifié un nouveau contrat de 5 ans. Ils toucheront une hausse de salaire garantie de 2%, à laquelle pourrait s'ajouter une prime. Cette dernière serait de 1% la première année et pourrait être bonifiée de 1% pour chaque année subséquente, jusqu'à

5% lors de la dernière année du contrat. L'ajout d'un congé flottant, l'augmentation de la portion REER payée par l'employeur ainsi que la hausse du montant accordé pour les vêtements et les bottes constituent les principaux gains obtenus lors de la négociation.

Planchers Mistral – Jonquière

Un contrat de 4 ans a été accepté par la cinquantaine de travailleurs de chez Mistral (SL 7287). Les syndiqués obtiendront des hausses salariales totalisant 10% et la prime de soir sera augmentée de 2,5%. Les vêtements seront dorénavant payés par l'employeur et ce dernier mettra en place un programme de formation

à la tâche. Les travailleurs des planches Mistral gagnent entre 11\$ et 18\$/l'heure et fabriquent du plancher de bois franc.

Laval Fortin – Alma

La dizaine de syndiqués de la section locale composée 7287 ont accepté un nouveau contrat de 4 ans. Les travailleurs ont obtenu des augmentations salariales ainsi que l'amélioration de leur assurance salaire et médicaments.

Sheraton Laval

Les 185 travailleuses et travailleurs du Sheraton Laval, membres de la section locale 9400 ont signé un contrat avantageux, qui comprend des hausses salariales totales de 12% ainsi qu'une bonification

du montant versé dans un REER du Fonds de solidarité, qui passera de 5% à 8% du salaire d'ici à la fin du contrat. La charge de travail des femmes de chambre est par ailleurs allégée la fin de semaine ainsi que l'été. Une prime de départ de 1000\$ par année de service pour un maximum de 8000\$ est également introduite pour les membres désireux de prendre leur retraite.



Un rendez-vous à
ne pas manquer!

Du 9 au 14 août
www.fsm2016.org

Le transport illégal, ça va faire!

Environ 600 chauffeurs du Regroupement des travailleurs autonomes métallos (RTAM-Métallos) ont manifesté le 8 avril à Montréal et Québec pour protester contre la lenteur du gouvernement à



mettre un terme au transport illégal et à la concurrence déloyale d'Uber. Ils étaient appuyés par la porte-parole du Parti québécois en matière de transport, Martine Ouellet, et le député de Québec solidaire Amir Khadir. À Montréal, les chauffeurs se sont rendus au bureau du premier ministre Couillard au centre-ville, qui semble s'être interposé en faveur d'Uber. Les manifestants de la Capitale ont quant à eux ralenti pendant un certain temps les abords de l'Aéroport de Québec. On voit ici un manifestant qui scande ses quatre vérités à Philippe Couillard.

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

Traits d'union

NUMÉRO
237

**Bulletin d'information à
l'intention des militants et
militantes du Syndicat des
Métallos (FTQ)**

565, boulevard Crémazie Est,
Bureau 5100, Montréal, QC
H2M 2V8

Téléphone : 514 382-9596
Télécopieur : 514 382-2290

www.metallos.org

Directeur québécois des

Métallos : Alain Croteau

Responsable : Clairandrée

Cauchy (ccauchy@metallos.ca)

Correspondants : Isabelle

Bournival, Dominic Prévost

(Brossard); Alain Frenette

(Montréal); Stéphane Paquet,

(Côte-Nord, Bas-St-Laurent,

Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine);

Nancy Thibeault, Luc Laberge

(Nord-Nord-Ouest); Mélanie

Tremblay (Québec, Saguenay-

Lac-St-Jean)

Collaboration : Daniel Mallette

Personnel de soutien : Nathalie

Leblanc, Marlyne Lessard,

Roseline Mongeon, Sylvie

Tremblay

Tirage : 10 000

Premier numéro mars 1983

Imprimé par les syndiqués et

les syndiquées chez

Imprimerie Transcontinental

**Dépôt légal à la Bibliothèque
nationale du Québec.**